



Numéro 35 - Janvier 2017

## Bulletin de l'Action sociale

### Aider les aidants familiaux

#### **Le congé de proche aidant / ANDRE Sophie.**

[Actualités sociales hebdomadaires, 2989, 23/12/2016, 4 p.](#)

Institué par la loi du 28/12/2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et assoupli par la loi travail du 08/08/2016, le congé de proche aidant se substitue au congé de soutien familial le 01/01/2017. Cet article fait le point sur le dispositif.

#### **Mise en œuvre du congé de proche aidant : les nouvelles règles applicables à compter du 01/01/2017.**

[Liaisons sociales - Dossier juridique, 2016-226, 16/12/2016, 4 p.](#)

Fixées par décret, les modalités de mise en œuvre du congé de proche aidant permettent aux salariés d'assister un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Qui peut en bénéficier, quelle est sa durée, quelles sont les formalités à remplir, quel est le statut du salarié pendant le congé et à son issue ? Telles sont les questions traitées par ce numéro.

#### **Tout savoir pour aider un parent âgé.**

[Le Particulier, 1127, décembre 2016, 94 p.](#)

Au sommaire de ce hors-série consacré à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées par des proches : quel cadre juridique pour gérer le quotidien ? ; quels sont les droits de ceux qui aident ? ; choisir et organiser son maintien à domicile ; choisir la maison de retraite qui convient ; bénéficier des aides sociales et fiscales ; vivre en famille d'accueil ; comment faire jouer la solidarité familiale.

### Accompagner le grand âge en perte d'autonomie

#### **Etablissements d'hébergement**

#### **Ehpad : des personnels sous haute tension / DELHON Laetitia.**

[Travail social actualités, 77, novembre 2016, 3 p.](#)

Intensification des cadences, sentiment d'impuissance : les agents des Ehpad (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) décrivent une perte de sens de leur mission et des conditions de travail qui ne permettent pas de prendre soin des résidents. Ce constat fait l'unanimité dans un secteur qui attend des moyens supplémentaires...

#### **En Ehpad, les résidents les plus dépendants souffrent davantage de pathologies aiguës / CALVET Lucie, PRADINES Nadège**

[Drees - Etudes et résultats, 989, décembre 2016, 8 p.](#)

Selon l'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) de 2011, les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) cumulent en moyenne 7,9 pathologies. Neuf sur dix souffrent d'affections neuropsychiatriques. Le nombre de pathologies et leur gravité sont très liés au niveau de dépendance. Les résidents en EHPAD les plus dépendants, c'est-à-dire avec un groupe iso-ressources (GIR) 1 ou 2, ont en moyenne 8,6 pathologies, contre 5,7 pour ceux qui ne sont pas ou peu dépendants (GIR 5 ou 6).

[http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er\\_989.pdf](http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er_989.pdf)

**Etat de santé et dépendance des personnes âgées en institution ou à domicile / MAKDESSI Yara, PRADINES Nadège**

[Drees - Etudes et résultats, 988, décembre 2016, 4 p.](#)

Après 75 ans, une personne sur douze vit en institution. L'entrée dans un établissement pour personnes âgées est souvent liée à des problèmes médicaux, en particulier ceux entraînant une perte d'autonomie.

En institution, 86 % des personnes âgées de 75 ans ou plus sont dépendantes, contre 13 % des personnes du même âge vivant à domicile. Elles déclarent plus souvent des limitations fonctionnelles : 45 % évoquent une limitation sensorielle, même après correction (vue ou audition), 68 % des limitations cognitives et 91 % des limitations physiques.

[http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er\\_988.pdf](http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er_988.pdf)

**Repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées - Volet Résidences autonomie / Anesm.**

[Saint-Denis : Anesm \(Recommandations de bonnes pratiques professionnelles\), 2016, 100 p.](#)

Ces recommandations identifient les principaux facteurs de risque de perte d'autonomie et/ou de son aggravation sur lesquels les professionnels intervenant dans des Ehpa porteront une attention particulière afin de tout mettre en œuvre pour limiter leurs conséquences et garantir la meilleure qualité de vie possible. Les recommandations sont regroupées autour des thèmes suivants :

- mettre en place un dispositif de veille permettant d'identifier l'émergence de nouveaux besoins,
- partager l'analyse des signes repérés des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation,
- adapter les réponses lorsque les personnes montrent des signes de perte d'autonomie ou d'aggravation de la perte d'autonomie,
- s'approprier les recommandations de bonnes pratiques concernant le repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation.

[http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/PERTE\\_AUTONOMIE\\_VOLET\\_RESI\\_AUT\\_Decembre\\_2016.pdf](http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/PERTE_AUTONOMIE_VOLET_RESI_AUT_Decembre_2016.pdf)

## Logement / Habitat

**Habiter seul ou avec des proches après 85 ans en France : de fortes disparités selon les départements / GAYMU Joëlle, TRABUT Loïc.**

[Ined - Population et sociétés, 539, décembre 2016, 4 p.](#)

Au cours des dernières décennies, l'autonomie résidentielle des personnes très âgées s'est accrue. Elles vieillissent de plus en plus fréquemment chez elles, seules ou en couple, au lieu de cohabiter avec d'autres membres de la famille. Loïc Trabut et Joëlle Gaymu examinent les évolutions des situations résidentielles des personnes âgées de 85 ans et plus à l'échelon départemental et s'interrogent sur la persistance ou non des disparités territoriales.

[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/26037/539.population.societes.2016.habiter.seul.ou.avec.des.proches.fr.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/26037/539.population.societes.2016.habiter.seul.ou.avec.des.proches.fr.fr.pdf)

## Maladie d'Alzheimer

**Juges des tutelles et maladie d'Alzheimer / CASTEL-TALLET Marie-Antoinette, COQUELET Alice, GZIL Fabrice**  
[Observatoire des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer - La Lettre, 45, décembre 2016, 16 p.](#)

Une enquête menée auprès des juges de tutelle montre que les juges ont en charge un grand nombre de mesures de tutelle (3 500 par équivalent temps plein), dont plus d'un tiers concernent une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. Dans ce cas, les juges interrogent très souvent son entourage familial, mais plus rarement les professionnels qui l'accompagnent. Seulement la moitié d'entre eux procède toujours, ou souvent, à une audition de la personne malade avant de rendre son jugement. Généralement ils anticipent l'aggravation des troubles, ce qui les conduit à privilégier la mesure de protection la plus lourde (tutelle aux biens et à la personne). Enfin, lorsque les juges sont sollicités pour statuer sur le choix du lieu de vie de la personne, ils prennent en compte non seulement les risques qu'elle encourt mais également ses souhaits.

[http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/content/download/22945/102147/file/Lettre\\_Observatoire\\_45.pdf](http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/content/download/22945/102147/file/Lettre_Observatoire_45.pdf)

## Solutions alternatives d'hébergement

**Le partage en famille / CORMIER Henri.**

[Actualités sociales hebdomadaires, 2990, 30/12/2016, 4 p.](#)

En Haute-loire, 46 familles accueillent des personnes âgées ou handicapées. Une solution qui permet de rompre l'isolement et d'éviter ou retarder l'entrée en établissement. Une équipe pluridisciplinaire, créée au sein du conseil départemental les soutient.

## Approches du vieillissement

### **21 000 centenaires en 2016 en France, 270 000 en 2070 ?**

Insee - Insee première, 1620, novembre 2016, 4 p.

Au 01/01/2016, 21 000 centenaires vivent en France, c'est près de vingt fois plus qu'en 1970. Cinq centenaires sur six sont des femmes et parmi les personnes de 110 ans ou plus, il n'y a quasiment que des femmes. En 2070, neuf femmes sur dix et huit hommes sur dix nés en 1990 deviendraient octogénaires, tandis que 13 % des femmes et 5 % des hommes nés en 1970 atteindraient leur centième anniversaire. Si les tendances actuelles se prolongent, la France pourrait compter à cette date 270 000 centenaires, soit treize fois plus qu'aujourd'hui.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1620/ip1620.pdf>

### **"Longévité et immortalité" : en-quêtes de sciences, en-quête de sens / BALARD Frédéric.**

Cnav - Gérontologie et société, 151, novembre 2016, 181 p.

Ce numéro se décompose en trois parties. La première s'inscrit dans une approche démographique de la longévité et ouvre une réflexion relative à la manière dont les recherches épidémiologiques sur la longévité peuvent faire l'objet de « récupérations » publiques et privées. La seconde propose une analyse des fondements du courant prolongéviste/transhumaniste en mobilisant la notion d'immortalité. Enfin, la dernière partie propose une réflexion sur le désir et le sens d'une vie plus longue avec un autre regard sur l'immortalité.

### **Vieillesse en droit civil et droit social : la personne à la lumière des discriminations individuelles et systémiques - Réflexions en cours / MERCAT-BRUNS Marie / Cnav.**

Cnav - Lettre d'information du GDR Longévité et vieillissements, 8, octobre 2016, 9 p.

Cette lettre de recherche donne la parole aux équipes de recherche qui se préoccupent du consentement de l'individu, de sa participation aux décisions le concernant et du respect de sa dignité et de ses libertés fondamentales :

- Vieillesse en droit civil et droit social : la personne à la lumière des discriminations individuelles et systémiques ;
- Le projet Adagio : éthique et individualisation de la prise en charge des personnes âgées dépendantes en établissement ;
- Le projet Contrast : consentement capacité contrainte santé mentale ;
- Questions à Agathe Gestin, responsable Fonds individualisés et programme Personnes âgées à la Fondation de France.

<http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/images/publications/lettre-info-gdr/GDR-Lettre-information-8.pdf>

## Politique vieillesse

### **Les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie dans les départements / LEROUX Isabelle, MINNE Marie-Dominique**

Insee Focus, 71, 09/12/2016, non paginé

En France (hors Mayotte), fin 2013, 8 % des personnes âgées de 60 ans ou plus perçoivent l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), soit 1,2 million de personnes.

Le taux de bénéficiaires de l'APA fin 2013 (rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'APA et la population de 75 ans et plus) est de 21 % en moyenne en France hors Mayotte, il est plus élevé dans les Hauts-de-France et dans le Sud.

Pour l'APA à domicile, le taux de bénéficiaires est de 12 % en moyenne. Il varie de 6 % à 7 % selon les départements. S'agissant de l'APA en établissement, le taux de bénéficiaires est de 8 % en moyenne. Il varie de 3 % à 16 % selon les départements.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2513082>

### **Fin 2015, les départements ont attribué 4,3 millions de prestations d'aide sociale / ABDOUNI Sarah, BORDERIES François / Drees.**

Drees - Etudes et résultats, 984, novembre 2016, 4 p.

Fin 2015, 4,3 millions de prestations d'aide sociale aux personnes âgées, aux personnes handicapées, à l'enfance ou au titre de l'insertion ont été attribuées par les départements. Celles-ci ont augmenté de 2 % en un an, en raison, notamment, de l'accroissement du nombre d'aides aux personnes handicapées (+ 4 % entre 2014 et 2015)

et à l'insertion (+ 3 %). Les aides consacrées aux personnes âgées progressent de 0,5 % par rapport à 2014, soit une croissance plus faible que celle observée en moyenne entre 2010 et 2014.

Les personnes âgées perçoivent 1,4 million de prestations, dont 1,3 million d'allocations personnalisées d'autonomie (APA).

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er984.pdf>